

Association de Défense et de Culture Angervilloise - Association Des Citoyens Angervillois SIGNEZ NOTRE PETITION CONTRE LA HAUSSE DES IMPÔTS DE LA CCESE

Défense des contribuables Angervillois

Alerte sur des réformes injustes

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) va nous amener vers deux principaux pôles : les grandes régions avec des grandes métropoles, pour nous le Grand Paris, et les Intercommunalités. Cette loi prévoit également l'intégration de nombreux syndicats intercommunaux au sein des Intercommunalités visant en principe des économies de fonctionnement de nos institutions. Nous sommes en faveur de telles économies, mais pas au prix d'une réduction drastique des budgets déjà actés avant même la mise en place de ces réformes.

Nous sommes en effet opposés au transfert de certaines charges de l'Etat vers les collectivités sans la prise en compte de la faisabilité technique et financière. Spécialement, nous dénonçons le type de prélèvement tel le FNGIR, un fond de péréquation qui pénalise les communes dont le taux d'imposition est plus faible, à commencer par celles qui ont une gestion relativement saine. Cela représente environ **258 000 €** pour Angerville. Pourquoi pénaliser les communes vertueuses qui ont fait des efforts ? Est-ce pour les rendre solidaires des 'mauvaises élèves' ? Cette conception est inacceptable, car elle est injuste et susceptible de tirer l'ensemble des taux d'impositions des communes vers le haut.

Nous avions préconisé, dès 2014, de faire un audit sur les baisses envisageables dans les budgets et d'investir éventuellement dans les équipements permettant de réduire au maximum les frais de fonctionnement. Car ces baisses de dotations et cette loi étaient déjà engagées. Les grands investissements seraient alors mis en place en fonction des masses budgétaires dégagées. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Aussi allons nous suivre de près le fonctionnement de notre Intercommunalité. Car d'ici la fin de la décennie elle aura encore des compétences accrues et, dans l'état actuel des choses, nous ne la voyons ni réaliser les économies ni rendre les services attendus. La mise en application de la loi NOTRe nous promet ce travers qui consiste à en exploiter les failles pour augmenter le volume global des prélèvements, comme c'est déjà le cas actuellement.

ENSEMBLE pour défendre notre commune, OUI MAIS...

Depuis plusieurs années, l'ADCA tire la sonnette d'alarme sur de nombreux problèmes qui guettent notre commune (voir articles dans les « Tour d'horizon », les « Regard Citoyen » et nos participations au forum des associations) comme les risques de hausses d'impôts, la mise en place de la communauté d'agglomération, la gestion des ordures ménagère (SICTOM), la réforme des rythmes scolaires, les éoliennes... A ce titre l'ADCA, s'est faite traiter de menteuse, accusée d'écrire des « articles au vitriol » et il fallait même « s'indigner »... Nous avons toujours dit des vérités en fonction des informations que nous avions. Nous sommes fondamentalement attachés à la transparence et à la démocratie. Maintenant que nombreux événements semblent nous donner raison, nous souhaitons faire quelques remarques.

La baisse des dotations de l'Etat n'est pas une nouveauté et il faut rappeler qu'elle a été mise en place pour réduire la dette astronomique de l'Etat (environ 2 000 Milliards €, soit 100% du PIB). La réduction de la dette implique des efforts également



aux collectivités territoriales comme les communes et intercommunalités. A l'avenir, nous ne pourrons pas faire autrement que d'intégrer ces baisses de dotations de l'Etat à la manière de gérer notre commune. Cela implique forcément des restrictions budgétaires (voir nos positions dans le Regard Citoyen n°3) et ce n'est pas une période propice pour des projets coûteux comme un gymnase à environ **4,5 millions €**. A ce sujet, l'ADCA veut rappeler qu'elle n'est pas contre ce projet, mais juste que ce n'est pas une priorité dans le contexte économique actuel. La priorité, ce serait plutôt une maison de retraite plus adaptée aux besoins de la commune. L'éventualité d'un nouveau gymnase, dans le futur, gagnerait à être intégré dans un projet de développement d'un collège sur Angerville. En ces périodes difficiles, il faut privilégier l'entretien du patrimoine existant, or nous avons déjà un gymnase que nous ne pouvons laisser tomber en décrépitude, ainsi que d'autres équipements sportifs comme le court de tennis n°3 à l'abandon depuis trop longtemps, et encore de nombreuses voiries en un mauvais état... Nous rappelons que depuis le début de ce nouveau mandat de nombreuses dépenses ont été engagées, et doivent être prises en compte : travaux de la Mairie (environ **1 million €**), le city stade (environ **100 000 €**), vidéoprotection (environ **100 000 €**), aire de jeux de Brigeolet (environ **46 000 €**), rue Jacob (environ **35 000 €**).

Communauté d'agglomération - CCSESE

Depuis le vote précipité du conseil municipal pour le passage en communauté d'agglomération le 24/09/2014, le passage définitif a été retardé par la position de la commune de Pussay qui a demandé une étude sur les répercussions financières en termes d'imposition sur ce passage ainsi que sur la politique de développement économique.

Notre intercommunalité semble être en grosse difficulté financière, **il manquerait 2 millions €** dont 1 serait dû à la baisse des dotations de l'Etat mais un autre million semblerait être plus délicat à justifier... D'où une **augmentation inadmissible des impôts communautaires entre 50 et 200 €** en moyenne par foyer à la rentrée sur les feuilles d'impositions, soit environ **+67 % sur la taxe foncière et +12 % sur la taxe d'habitation**.

Signez notre pétition « Non à l'augmentation des impôts de la CCESE » sur http://www.petitions24.net/contre_la_hausse_inadmissible_des_imposts_liée_a_lintercommunalité

L'ADCA, en tant qu'association de défense des contribuables Angervillois, souhaite ainsi faire remonter le mécontentement qui se développe chez de nombreux Angervillois à ce sujet. Beaucoup d'entre eux ont du mal à voir des aspects positifs dans la création de l'intercommunalité. Nous entendons fréquemment, qu'à part prendre des impôts aux contribuables et à rendre les choses plus compliquées, il n'y a pas d'intérêt concret pour eux. Certains ont l'impression de payer davantage d'impôts pour des services qu'ils avaient déjà avant, simplement grâce à notre commune (piscine et bibliothèque par exemple). Il semblerait nécessaire que l'intercommunalité fasse preuve de plus de lisibilité pour les citoyens et qu'elle arrête d'augmenter les impôts comme elle le fait régulièrement depuis deux ans. Nous voulons encore rappeler que la création des intercommunalités par effet de mutualisation doit normalement avoir pour but de faire baisser les impôts et non pas les augmenter. Nous rappelons également que face à la baisse des dotations de l'Etat la tentation est très grande de la part des communes et intercommunalités, d'augmenter les impôts locaux. Nous devons rester vigilants.

Modification du conseil communautaire

Suite à une modification de la législation, il y a eu une recomposition du conseil communautaire de 86 à 77 membres dont 24 à 29 pour Etampes, 3 à 4 pour Angerville, 4 à 5 pour Morigny mais beaucoup de petites communes passent ainsi de 2 à 1 seul représentant. L'ensemble de l'intercommunalité devient ainsi de plus en plus dépendant d'Etampes.



Autre changement : suite à la démission de Bruno COUTTE du conseil municipal d'Angerville lors du conseil municipal du 09/04/2015 (et donc implicitement du conseil communautaire), c'est Franck THEVRET qui lui succède en tant que conseiller communautaire représentant Angerville.

Les compétences de la CCESE :



– Ledéveloppementéconomique–L'aménagement du territoire de la communauté – La création ou l'aménagement de voirie d'intérêt communautaire – La valorisation des déchets d'ordures ménagères et assimilés – Le syndicat de la Juine – La création et l'aménagement d'équipements sportifs d'intérêts communautaires – La création et l'aménagement d'équipements culturels (Musée, Théâtre, Conservatoire, Bibliothèque) d'intérêts communautaires – Les centres de loisirs – La création et l'aménagement d'équipements socio-éducatifs d'intérêts communautaires – La petite enfance – Les aires d'accueil des gens du voyage – Le Point d'Accès au Droit – Le service public d'assainissement non collectif – L'équilibre social de l'habitat – La politique de la ville – Le plan local d'urbanisme à compter de mars 2017 – La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations – La lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

Questions citoyennes

Audit sur le fonctionnement du personnel

L'audit mis en place le 19/11/2014 auprès du personnel communal par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIGGC) afin de mettre en place une charte de service public et de développer une nouvelle organisation des services de la commune, a délivré son rapport le 11/03/2015. Le personnel était invité à écouter le compte-rendu disant que face à la baisse des dotations de l'Etat et à la nécessité de limiter les frais de fonctionnement, le personnel de la commune va devoir faire des efforts de rationalisation de son travail. Nous pouvons faire la remarque que si le personnel doit faire des efforts alors les élus doivent montrer l'exemple par solidarité en diminuant aussi leurs indemnités (comme l'ont déjà fait les élus d'Etampes à hauteur de 10%).

Bilan de la réforme des rythmes scolaires

La première année scolaire sous l'ère de cette réforme est terminée, c'est donc le moment de faire le bilan de cette réforme. Pour cela nous avons consulté des enseignants et des parents d'élèves afin qu'ils nous donnent leurs avis. Les principales remarques sont :

- La semaine est trop longue et les enfants sont fatigués à partir du jeudi. Ils manquent alors d'attention, sont plus agressifs, et il devient difficile de les faire travailler. Il n'y a plus le mercredi pour faire la coupure de la semaine.
- Difficulté horaire pour adapter les gardes d'enfants, beaucoup d'absentéisme surtout en maternelle le mercredi matin.
- Pause méridienne trop longue de 11h45 à 14h, et ensuite plus de récréation jusqu'à 16h (problème pour occuper les enfants durant ce temps avec des répercussions sur la cantine).
- Activités périscolaires au sein de l'école peu intéressantes.



Nous suivons cette réforme, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques que nous pourrons ensuite faire remonter.

Lancement d'un marché des saveurs

Face au déclin des marchés du mardi et du samedi, la municipalité a décidé d'instaurer un nouveau marché le vendredi après-midi de 15h à 20h, appelé marché des saveurs. Le premier marché a eu lieu le vendredi 11/09. Il faut rappeler que Pussay a déjà tenté de mettre en place un marché le vendredi mais a dû y renoncer par manque de participation. Nous souhaitons néanmoins une bonne réussite à ce projet.

Sécurité citadine

Les chiffres de l'insécurité sont en baisse de 70% par rapport à l'année précédente. Et c'est tant mieux ! A ce sujet, nous essayons d'avoir plus de détails sur ce bilan, pour vous donner un aspect plus concret des baisses par catégorie.



La mise en place des caméras de vidéosurveillance, la vigilance citoyenne et la présence des deux ASVP, commencent à produire des résultats positifs. Une deuxième tranche d'installation de caméras est en cours pour un montant d'environ 100 000 €.

Concernant la grande criminalité, le procès du meurtrier présumé de Clément Hérisson (tué par balle le 24 Avril 2012 à Angerville), a eu lieu à Evry du 01/09 au 04/09 (voir Le Républicain du 03/09/2015), aboutissant à un acquittement de ce dernier. Le parquet a aussitôt fait appel de ce jugement.

Culture & Patrimoine

Attribution du label d'Art et d'Histoire

Le samedi 05/09/2015 à Angerville, a été signée entre l'Etat et la CCESE l'attribution du Label 'Villes & Pays d'Art et d'Histoire' pour l'ensemble de l'intercommunalité. Il était déjà détenu par la ville d'Etampes depuis 2006. Ce label devrait permettre de développer le tourisme et la culture sur le territoire de la CCESE.



Le mariage beauceron

La journée du patrimoine, en sa seconde édition à Angerville, le 20 septembre dernier, fut une réussite évidente et les amateurs de rétro des années 1900 furent comblés. Les acteurs des Cochelins ont exécuté avec un humour cocasse les différents tableaux des noces : les préparatifs, le contrat chez le notaire, le passage devant M. le maire, l'anneau passé au doigt devant M. le curé, le banquet et le bal. Les jeunes filles de l'AARA y ont apporté leur candides danses. Entre chaque scène, une procession au son de l'accordéon se mettait en mouvement, dans une joyeuse pagaille où la population se mêlait aux comédiens. Un arrêt aussi devant le monument Tessier reconstitué où Madame Duménoir nous a conté, très à l'aise dans son sujet, la folle histoire d'un enfant d'Angerville devenu médecin et qui a introduit le mouton Merinos, de toison trois fois plus épaisse, dans la France de Louis XVI pour juguler une crise dans l'industrie lainière de son époque.



adca91@laposte.net
adca91.wix.com/adca